

505 LH 267/3

6113

(1939)

A

Opportunité d'emprunter à court terme en dehors  
du Consortium.

(s) C.D. 7.3.39 7 II 2°

Opportunité d'emprunter à court terme en dehors du Consortium

Opportunité d'emprunter à court terme  
en dehors du consortium

(s) 7

M. René MAYEN - Je ne demande si, étant donné l'importance de notre dette à court terme, nous avons intérêt <sup>à ce</sup> qu'elle soit souscrite en dehors du consortium par des prêteurs sur lesquels nous n'aurions aucun moyen d'action, le jour où ils exigeraient le remboursement de leur créance.

M. FILIPPI - En réalité, les prêteurs autres que le consortium nous ont fait confiance plus que ce dernier et ont renouvelé volontiers leurs souscriptions, tandis qu'au début de 1938, le consortium exigeait que nous lui remboursions les emprunts qu'il nous avait consentis et se refusait à envisager leur renouvellement. Ces prêteurs ont donc aidé, plus que le consortium, à la stabilité de notre dette à court terme.